

AFP

France : hostilité du patronat au projet de prime de 1.000 euros aux salariés

PARIS, 14 avr 2011 (AFP) - Les grandes organisations patronales françaises, le Medef et la CGPME, ont affiché jeudi leur hostilité au projet du gouvernement de pousser les entreprises à verser 1.000 euros de prime aux salariés dès lors qu'elles payent des dividendes à leurs actionnaires.

Le ministre du Budget François Baroin, développant une idée avancée par le président Nicolas Sarkozy pour mieux répartir les bénéfices de l'entreprise entre actionnaires et salariés, a évoqué mercredi un montant de 1.000 euros que devraient verser les entreprises distribuant des dividendes.

"Je ne sais que dire tellement ces propos sont incompréhensibles", a déclaré sur Canal + la présidente du Medef, Laurence Parisot, en soulignant: "on ne sait pas très bien de quel projet il s'agit". Elle a toutefois ajouté qu'un tel système serait "très dangereux pour l'emploi".

"Une prime obligatoire, cela voudrait dire qu'une fois de plus l'Etat s'immiscerait dans nos entreprises", a déploré dans le quotidien Le Parisien Jean-François Roubaud, président de la CGPME, qui représente les petites et moyennes entreprises (PME).

Mme Parisot a notamment estimé qu'une telle mesure serait "anti PME et anti TPE" (très petite entreprise), estimant par exemple que pour une PME de 300 personnes, 300.000 euros représentaient souvent l'intégralité de son bénéfice.

Elle a ajouté que souvent, les dirigeants de PME s'étaient endettés pour lancer leur projet, et que les dividendes étaient le seul moyen à leur disposition pour rembourser leurs dettes.

"Dans les PME, on distribue peu de dividendes mais on a déjà pour habitude de distribuer des primes de résultat quand on le peut", a déclaré quant à lui M. Roubaud.

Les deux dirigeants ont estimé que l'Etat n'avait pas de légitimité à se mêler d'un sujet qui relève, selon eux, des négociations entre patronat et salariés.

Les problèmes de pouvoir d'achat "relèvent de la responsabilité des partenaires sociaux", a affirmé Mme Parisot, qui a dit souhaiter "aller plus loin" sur les salaires à moyen et long terme. "C'est un bon truc des (responsables) politiques (...) de dire +le dialogue social, cela ne marche pas+", des responsables "politiques qui n'ont d'ailleurs jamais travaillé en entreprise (...). Moi je dis le contraire, cela marche", a déclaré Mme Parisot, estimant qu'il y avait un "bon équilibre".

"Dans chaque entreprise, chaque année, c'est obligatoire, c'est la loi, il y a des négociations entre les syndicats et les représentants du personnel (...) et la direction de l'entreprise. A l'issue de cette discussion, il y a dans la plupart des cas un accord (...) qui donne les grandes lignes en matière d'augmentation de salaires", a-t-elle rappelé.

Pour M. Roubaud, l'Etat "n'est pas forcément le mieux placé pour nous donner des leçons".

Concernant les grosses entreprises du CAC 40, Mme Parisot a rappelé que s'il est vrai qu'elles engrangent 80 milliards d'euros de profits annuels et qu'elles versent 40 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires, "le montant de la masse salariale" payée est de "220 milliards d'euros, on est dans quelque chose qui vraiment ne se compare pas".